

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nomination de Frédéric – Alexandre CAZORLA-SEIGNOL à la tête de l'Établissement public de santé mentale de la Marne

Par un arrêté du Centre national de gestion, Frédéric – Alexandre CAZORLA-SEIGNOL a été nommé directeur de l'Établissement Public de Santé Mentale (EPSM) de la Marne. Il prend ses fonctions à compter de ce jeudi 7 juillet 2022. Il succède à Xavier DOUSSEAU, directeur de l'établissement pendant douze ans, et à Lucie DELECRAY, directrice adjointe au CHU de Reims qui a assuré la direction par intérim pendant un peu plus de trois mois. Un intérim mené avec conviction que salue M. Cazorla-Seignol.

Diplômé de l'École des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP), Frédéric – Alexandre Cazorla-Seignol, 37 ans, a développé une expérience forte de 12 ans dans la direction d'hôpital. Il a démarré sa carrière dans le domaine du financement des établissements de santé. Durant six ans, il a été tour à tour Directeur des affaires financières et de l'analyse de gestion au Centre hospitalier de Belfort-Montbéliard ; puis Directeur du pôle finances – pilotage-médico-économique – systèmes d'information, Directeur des finances au CHU de Reims.

Son expérience s'est poursuivie dans le domaine du management stratégique et général. De 2016 à 2021, Frédéric – Alexandre CAZORLA-SEIGNOL est devenu directeur délégué des établissements de santé d'Épernay, Montmirail, Aÿ et Avize ; puis de 2018 à hier, secrétaire général au CHU de Reims.

Au fil de sa carrière, M. Cazorla-Seignol a notamment monté plusieurs dossiers de financement de reconstruction hospitalière, dont le Nouvel Hôpital de Reims (471 millions d'euros), élaboré différents projets d'établissement, géré le centre hospitalier d'Épernay et ses établissements pendant la crise sanitaire.

« Je suis honoré de rejoindre l'EPSM de la Marne, un établissement spécialisé qui fait partie d'un réseau de partenaires permettant ainsi d'accompagner chaque individu en fonction de ses besoins », déclare le nouveau directeur. Frédéric – Alexandre CAZORLA-SEIGNOL est également heureux de rester dans la Marne, « un territoire auquel je me suis attaché depuis mon arrivée il y a huit ans ».

Qui est l'EPSM de la Marne ?

L'Établissement Public de Santé Mentale de la Marne porte 2 pôles de psychiatrie adulte (Nord Marne qui regroupe 4 services rémois et Sud Marne), 1 pôle de psychiatrie de la personne âgée, 2 pôles de psychiatrie infanto-juvénile, 1 pôle médico-social (Maison d'Accueil Spécialisée), 1 pôle d'addictologie, 1 pôle de psychiatrie médico-légale, 1 pôle de médecine générale. Il assure à ce titre la couverture de la totalité de la population marnaise adulte et de la moitié de la population mineure au titre de la psychiatrie infanto-juvénile hors agglomération rémoise.

Il porte également des unités et services à vocation régionale : l'UMD (Unité pour Malades Difficiles), le SMPR (Service Médico-Psychologique Régional), le CRIAVS (Centre Ressources pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles) de Champagne-Ardenne, le niveau 3 d'enseignement et de recherche en addictologie, la Cellule d'Urgence Médico-Psychologique (CUMP) départementale renforcée, le Centre territorial de psychotraumatisme, le Centre de Prise en charge Précoce des Psychoses et d'Orientation (C3P-O), un dispositif de prévention de la récidive suicidaire – VigilanS Champagne-Ardenne, le Centre Universitaire de Remédiation cognitive et rétablissement (CURe) Champagne-Ardenne.

En 2021, l'établissement a accueilli et soigné une file active de 17 201 patients, dont 97,06 % en ambulatoire (sans hospitalisation complète). Il a réalisé 256 710 actes en ambulatoire. Il compte 1 298 agents, 88 médecins et 22 internes.

Contact presse:

Stéphanie GRUSS, directrice adjointe chargée des affaires générales, culturelles et de la communication 03 26 70 37 96 ou 06 21 09 65 07

s.gruss@epsm-marne.fr

www.epsm-marne.fr